



## **Hymne à la voie** (projet Léonardo sous LLP)

Depuis de nombreuses années, le CEFA propose à ses élèves de participer à des stages de deux semaines dans un pays européen.

L'édition 2014 était le second séjour organisé dans le sud de la France par le CEFA de Namur en partenariat avec le **CFA du Pôle formation TP de Mallemort-en-Provence**.

Cette mobilité a donné l'occasion à 7 jeunes de la section « **voiriste - ouvrier routier** » de bénéficier d'une formation ultraspécialisée dans un centre de travaux publics.

Le CEFA de Namur organise la formation de « voiriste – ouvrier routier » avec succès depuis plusieurs années. Mais malheureusement, par manque de place, la structure reste petite et ne permet pas de travailler avec des machines de gros calibre.

Le Pôle formation TP de Mallemort-en-Provence bénéficie de moyens matériels importants permettant aux stagiaires de travailler sur des chantiers de grande envergure et de conduire des engins de différents types et de différentes tailles.

Les objectifs du séjour en Provence sont multiples :

- Suivre une formation de qualité dans un domaine spécifique
- Découvrir des méthodes de travail différentes des pratiques mises en œuvre en Belgique
- Donner l'occasion à des jeunes d'une même section de vivre un projet commun (n'étant pas dans les mêmes groupes au CEFA, ces jeunes ne se connaissent pas tous)
- Donner l'occasion de vivre en communauté, dans le respect de la personnalité de chacun
- Découvrir une région encore inconnue pour les jeunes.

Concrètement : Le programme de la formation dispensée à Mallemort pour les voiristes namurois est constitué de cours théoriques et d'ateliers pratiques permettant l'apprentissage spécifique de la conduite d'engins de chantier et de la pose de canalisations en PVC.

Ce programme est complété par un atelier topographique de levés de niveaux et par un module de sécurité et bien-être au travail.

Le séjour a duré 2 semaines. Les jeunes étaient accueillis quotidiennement au centre de formation, de 8h à 17h. Ils ont aussi été accueillis dans une entreprise locale. Le week-end a été mis à profit pour découvrir et visiter la région.



**L'avis de Florence Bertrand, la coordinatrice :** « Ces opportunités de stages à l'étranger sont très importantes car elles permettent aux jeunes de se former dans un contexte différent, de sortir de leur environnement habituel, de partir à l'étranger et de rencontrer une autre culture, d'autres modes de vie, d'autres façons de travailler. Cette ouverture vers l'extérieur nous tient très à cœur. »

**Quels sont les points positifs du projet ?** : L'acquisition de nouvelles compétences pour les élèves apprentis, dans un cadre de travail particulièrement performant mettant à disposition du matériel de pointe, est le principal atout de ce stage.

Par ailleurs, du point de vue de leur développement personnel et social, la vie communautaire est vraiment bénéfique pour les jeunes. La plupart n'étaient jamais partis hors du cadre familial. Respect, confiance, collaboration, entraide ont été au cœur de la vie quotidienne.

Enfin, la collaboration entre les deux établissements de formation nous permet à tous de progresser dans notre travail par une plus grande ouverture sur la profession.

Les projets Leonardo ne sont pas des échanges de mobilités à proprement parler. Cependant, notre partenariat ne fonctionne pas à sens unique : en avril 2015, un groupe d'apprentis de Mallemort est venu à Namur. Français et Belges ont travaillé ensemble sur un chantier commun.

**Comment avez-vous évalué votre projet ? Quels en ont été les résultats ?**

Durant le séjour, les jeunes sont évalués quotidiennement, tant sur leurs apprentissages que sur leur comportement. Ils sont acteurs de leur propre évaluation. Ils rédigent leur journal de bord, discutent avec les formateurs et accompagnateurs en étant guidés par une grille d'évaluation des compétences. En fin de séjour, les formateurs français ont organisé une évaluation des compétences techniques acquises durant la formation.

Le résultat final est non seulement l'acquisition de nouvelles compétences techniques mais aussi un épanouissement personnel grâce à l'esprit de convivialité qui a régné durant tout le séjour.

**Reconnaissez-vous la période de mobilité des apprenants ?**

Oui. Les compétences sont validées par une « attestation de participation » fournie par le Centre de formation TP de Mallemort ainsi que par une « attestation de capacités acquises » délivrée par le CEFA. Celles-ci sont reprises dans la liste des compétences qui doivent être acquises pour obtenir la qualification spécifique d'ouvrier routier en 6<sup>e</sup> professionnelle en alternance. En outre, chaque jeune parti en stage reçoit **l'Europass mobilité**, qui met en valeur les compétences acquises et qui est ajouté à son dossier de qualification.



C'est dans la poche ! ... Les jeunes apprentis namurois viennent de recevoir leur attestation de réussite.

**Contact :**

CEFA Namur Rue Asty-Moulin, 19 5000 Namur

Florence BERTRAND [florence.bertrand@cefanamur.be](mailto:florence.bertrand@cefanamur.be) 081 22 41 40 – extension 4



Toujours au

dans la section



## **On met le couvert à TouNa**

3e séjour en 2014, organisé à Toulouse par le CEFA de Namur en partenariat avec le CFA Commerce et Services de Blagnac.

Cette mobilité a donné l'occasion à 10 jeunes de la section vente d'effectuer un **stage dans une commerce** complètement différent de celui que chacun fréquente en Belgique.

Les buts recherchés durant ce séjour étaient :

- S'adapter à un autre milieu de travail, une autre équipe
- Prendre des initiatives
- Se détacher de la famille et des habitudes
- Développer l'autonomie
- Découvrir une culture différente, des habitudes de vie, habitudes culinaires...
- Vivre en groupe
- Gérer le stress et les appréhensions
- Découvrir ses formateurs et ses copains dans un contexte différent.

L'intérêt de ce stage c'est la découverte des différences : entreprises, employeurs, clientèle, habitudes de travail, vocabulaire spécifique, ...

### **Ce qui a été réalisé :**

Les jeunes ont vécu 2 semaines dans un contexte de travail différent de celui qu'ils connaissent en Belgique. Ils ont donc découvert des techniques de travail nouvelles pour eux, et ont dû s'acquitter de tâches qu'ils ne pratiquent pas habituellement : par ex. une élève apprentie dans une grande surface textile se retrouve dans une pâtisserie, confrontée au service à table ; une autre travaillant dans une sandwicherie namuroise est dans une boutique de vêtements pour dames et participe au réassort des articles sur cintres et à la mise en scène de l'étalage.

Le logement était organisé dans un appart'hôtel : les jeunes vivaient par petits groupes de 2 ou 3 dans des appartements voisins, tous rassemblés dans le même immeuble.

### **Les réactions de Florence Bertrand, coordinatrice :**

#### **Quels sont les bénéfices du projet ?**

*Outre le développement personnel, l'acquisition de nouvelles compétences pour les élèves apprentis, la capacité d'adaptation à des conditions de travail encore inconnues et la découverte d'un autre domaine de la vente sont les principaux atouts de ce stage.*

*La collaboration entre les deux établissements de formation permet aux formateurs d'échanger des bonnes pratiques et d'échanger des stagiaires ; c'est ainsi que le CEFA de Namur a accueilli à trois reprises des apprentis français venant effectuer un stage à Namur. Ils ont été intégrés dans des entreprises avec lesquelles nous collaborons régulièrement, dans lesquelles des jeunes du CEFA sont aussi en insertion professionnelle.*

## **Comment communiquez-vous sur votre projet au sein de l'établissement et en dehors ?**

*Le centre d'enseignement dont le CEFA fait partie compte près de 2000 élèves et + de 300 professeurs. Nous veillons à informer ces collègues et les étudiants par voie d'affichage dans des lieux stratégiques.*

*Les instances telles que le conseil d'administration, le conseil de direction, le conseil de participation sont informés par le coordonnateur lors de leurs réunions de travail.*

*Au niveau du CEFA lui-même, c'est davantage par la participation aux actions que la diffusion se réalise chez les jeunes et chez leurs employeurs belges. Notre site Internet présente les projets européens auxquels nous participons.*

## **Comment reconnaissez-vous la période de mobilité des stagiaires ?**

*Les compétences sont validées par une « attestation de participation » fournie par l'employeur ainsi que par une « attestation de capacités acquises » délivrée par le CEFA. Celles-ci sont reprises dans la liste des compétences qui doivent être acquises pour obtenir la qualification spécifique d'auxiliaire de magasin en 6<sup>e</sup> professionnelle en alternance. De plus, l'Europass vient attester des compétences acquises dans le dossier de qualification du jeune.*



### **Contact :**

CEFA Namur

Rue Asty-Moulin, 19

5000 Namur

Florence BERTRAND

[florence.bertrand@cefanamur.be](mailto:florence.bertrand@cefanamur.be) 081 22 41 40 – extension 4

**L'avis de l'Agence :** Les bénéfices des stages en entreprise à l'étranger ne sont plus à démontrer, les jeunes, souvent peu ou pas habitués à voyager, en sortent grandis, tant au niveau professionnel que personnel. Dans Erasmus+, les stages en entreprise se retrouvent dans **l'action clé1**, « mobilités à des fins d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels ».

Le point de contact pour les écoles secondaires techniques et professionnelles : le **CCG**, Centre de coordination et de gestion des projets européens, qui joue le rôle d'intermédiaire entre l'AEF-Europe et les écoles et qui pourra les aider à déposer leur projet en consortium.

**Contact: Centre de coordination et gestion des programmes européens**

Rue Adolphe LAVALLEE, 1 (bureau 2F250) 1080 Bruxelles

[manuel.ribeiro@cfwb.be](mailto:manuel.ribeiro@cfwb.be) , [virginia.dafos@cfwb.be](mailto:virginia.dafos@cfwb.be) , [giuseppe.vitellaro@cfwb.be](mailto:giuseppe.vitellaro@cfwb.be)

Tél : +32 (0)2 690 85 59